



FS CSA du 14 novembre 2023

Déclaration liminaire

Mme la Présidente,

permettez-nous tout d'abord, en ces temps sombres pour les populations civiles, des villes de l'Ukraine aux Kibboutz israéliens, des hôpitaux de Gaza aux terres arides de la corne de l'Afrique, d'avoir une pensée pour ceux qui meurent et de rappeler que la CGT lutte depuis sa création contre toutes les formes de discrimination et toutes les atteintes aux libertés des peuples, dont l'antisémitisme, dont les frappes opposées à la convention de Genève, dont les attaques incessantes contre le droit des peuples et des migrants et bien d'autres encore. Pour tout vous dire, nous sommes atterrés à la vue des donneurs de leçons batteurs de pavé d'un jour et tendeurs de micro dont l'inculture politique et historique n'a d'égale que le cynisme décomplexé. Pour tout vous dire, nous sommes atterrés par cette fuite effrénée vers le pire-brunissant dans laquelle se complaisent nos politiques et ce qu'elle révèle de l'état de l'opinion publique.

Mais revenons à nos moutons. Le dialogue social n'est plus.

Oh, la remarque n'est pas du jour, tant l'ensemble des OS n'ont, depuis la sinistre Loi Dussopt, cessé de dénoncer le recul social que représentaient les LDG et leur cortège d'arbitraire et de dictat. Tout est permis à l'Administration, elle aurait bien tort de se priver... Les nombreuses annulations de fermeture à la hussarde de sites douaniers devant le conseil d'Etat, dont celle de la recette régionale de Toulouse, montrent cette coupable manie administrative de prendre les règlements par-dessus la jambe pour couper l'herbe sous le pied de ces grouillots de syndicalistes. Bon, là, pour le coup, il n'y a même plus besoin de se cacher, la fin des CHSCT correspond à des pertes de pouvoirs syndicaux drastiques (demande d'expertise externe, fiches de signalement, ...).

Alors, comme on nous dit têtus, à la CGT on veut pas décevoir, on s'obstine et on lutte pied à pied, convaincus que les luttes perdues sont celles pour lesquelles on ne combat pas.

Nous avons donc déposé de notre côté plusieurs amendements auprès de la direction générale lors des groupes de travail sur le règlement intérieur du CSA de réseau. Si certains sont repris dans le projet qui nous amène ici et à tout faire, nous prenons toutes les petites victoires, d'autres revendications se sont vues opposer un refus catégorique. Y compris sur des portées hautement symboliques, quand des droits conquis deviennent mordicus des "facilités" et dévoilent rapidement un dogme, une vision, une attitude qui n'ont rien à voir avec le dialogue. Vous l'aurez compris, Mme la présidente, ce sont ces thèmes là qui animeront nos interventions du jour. Parce que, unanimement au CSA de réseau, les organisations syndicales ont marqué leur opposition à ce règlement intérieur, nous vous parlerons des marges de manoeuvre et d'interprétation dont vous disposez au niveau local, notamment en matière de consultation des fiches de signalement et de droits syndicaux.

Nous avons régulièrement salué la qualité du dialogue social à la DNSCE, nous espérons donc que vous saurez adapter le règlement national aux particularités locales, après tout notre assemblée plénière est seule rédactrice de son règlement intérieur et rien ne nous empêche, comme l'exige la hiérarchie des normes, de dégager un mieux-disant pour le dialogue social.